

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CCM MARSEILLE ST GINIEZ, 217 AVENUE DE MAZARGUES 13008 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 500 €.

Mr Suhubiette Christophe, représentant de la société SAS 2 NAS S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 7 CHEMIN GILBERT CHARMASSON 13016 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mr Suhubiette Christophe	500	2 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 09060 00002048589 13

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 février 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Morgane Ponche
Chargé d'Affaires professionnels
morgane.ponche@creditmutuel.fr

JST14

Crédit Mutuel
Marseille St Giniez
217 avenue de Mazargues
13008 Marseille
Tél. 04 96 20 62 10
SIRET 539 083 188 00018